



“Les Principes de Jogjakarta” : un tournant pour les droits des personnes lesbiennes, homo, bi et transsexuelles

Les experts présentent des normes globales en matière de droits sexuels et d'égalité des sexes.

(26 mars 2007, Genève) -- Une série de principes innovants en matière d'orientation sexuelle, d'identité de genre et de droit international représente un progrès marquant dans la lutte pour les droits humains fondamentaux et pour l'égalité des sexes, ont déclaré aujourd'hui Human Rights Watch et le Center for Women's Global Leadership. Le document, intitulé Principes de Jogjakarta, du nom de la ville où ils ont été adoptés, a été présenté aujourd'hui à Genève par un groupe de 29 experts internationaux des droits humains.

« Ces principes établissent des normes fondamentales sur la manière dont les gouvernements devraient traiter les personnes qui voient leurs droits trop souvent niés et leur dignité trop fréquemment insultée » a dit Scott Long, directeur du Programme LGBT à Human Rights Watch. « Fermement fondés sur le droit et la jurisprudence, ils intègrent une idée simple : les droits humains n'admettent pas d'exceptions. »

Les “Principes de Jogjakarta sur l'application du droit international lié aux questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre” ont été adoptés en novembre 2006, lors d'une réunion d'experts internationaux des droits humains à Jogjakarta, en Indonésie. Ils assurent des normes juridiques sur la manière dont les gouvernements et d'autres acteurs devraient mettre un terme à la violence, aux abus et à la discrimination à l'égard des personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles et transsexuelles, et garantir une égalité totale.

Parmi les experts ayant présenté les principes, on compte un ancien Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, des membres des Organes de Traités des Nations Unies, des juges, des activistes et des universitaires. Human Rights Watch faisait partie d'un secrétariat soutenant le travail des experts ayant participé à l'élaboration des principes. Le Center for Women's Global Leadership était quant à lui membre du comité consultatif attaché au secrétariat.

« Pendant plus de trois décennies, les lesbiennes ont fait partie des millions de militants des droits des femmes insistant pour que la communauté internationale mette l'égalité des sexes au coeur de son agenda des droits humains », a ajouté Charlotte Bunch, directrice exécutive du Center for Women's Global Leadership. « Ces principes généraux sont un pas audacieux et important vers l'avant. Abordant aussi bien les droits civils et politiques, ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels, ils montrent de quelle manière les droits sexuels et l'égalité des sexes s'entremêlent inextricablement avec l'ensemble des protections de droits. »

Les Principes de Jogjakarta ont été élaborés en réponse aux séries d'abus avérés de par le monde. Ces abus, perpétrés en raison d'une orientation sexuelle ou d'une identité de genre, réelle ou perçue, ont affecté des millions de personnes.

Les principes abordent :

- le viol et d'autres formes de violence sexuelle ;
- les exécutions extrajudiciaires ;
- la torture et d'autres formes de traitement cruel, inhumain et dégradant ;
- les abus médicaux ;
- la répression de toute liberté d'expression et d'association ; et
- la discrimination en matière d'emploi, de santé, d'éducation, de logement, d'accès à la justice et d'immigration.

Les principes tracent une route positive vers une égalité totale pour les personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles et transsexuelles de par le monde. Chaque principe est accompagné de recommandations détaillées adressées aux États quant à la manière de mettre fin aux discriminations et aux abus. Les principes en appellent également à une action de la part du système des droits de l'homme des Nations Unies, des institutions nationales de défense des droits humains, des médias, des organisations non gouvernementales et d'autres.

Les principes ont été présentés aujourd'hui lors de la session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, là où un an auparavant 54 États avaient demandé au Conseil d'agir contre les violations flagrantes des droits des personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles et transsexuelles.

Le texte intégral des Principes de Jogjakarta, ainsi que des documents additionnels, peuvent être trouvés en ligne sur <http://www.yogyakartaprinciples.org/>